



INFO-EXPRESS

Octobre 2009

Livraison des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères

Entre le 21 et le 28 octobre, la MRC de Vaudreuil-Soulanges procédera à la livraison des bacs roulants de 240 litres à toutes les adresses civiques **sauf** :

- chez les propriétaires qui ont confirmé en juin dernier avoir déjà un bac roulant conforme;
- chez les propriétaires chez qui nous avons constaté la présence d'un bac roulant conforme.

Il est important de noter que :

- Le nouveau bac est de propriété municipale.
Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux;
- Les objets volumineux sont ramassés une fois par mois.
D'ici la fin de l'année, ceux-ci seront ramassés les 5, 12 et 19 novembre ainsi que le 17 décembre;
- La collecte robotisée débutera le jeudi 5 novembre;
- Le service de collecte ne ramassera qu'un seul bac par adresse;
- Le bac doit être placé en bordure de la rue avant 7h le matin;
- La collecte des ordures ménagères s'effectue à toutes les deux semaines à l'exception de la période estivale où elle a lieu une fois par semaine;



**Les dates de la collecte en novembre et décembre sont :
5 – 12 – 19 novembre / 3 – 17 – 31 décembre**

Les dates de la collecte robotisée seront indiquées dans le prochain calendrier municipal.

En cas de bris de votre bac, communiquez avec la ville au 763-5822.

- Toujours placer le bac roulant en bordure de la rue.
- Les roues doivent être placées en direction de votre résidence.
- Le bac doit être libre de tout objet dans un périmètre de 60 cm.
- Le bac ne doit pas empêcher le déneigement des rues.

PRENEZ NOTE QUE DÈS NOVEMBRE 2009, LES POUBELLES ET LES SACS À ORDURES À L'EXTÉRIEUR DES BACS NE SONT PLUS RAMASSÉS.



Pour toute question relative à la collecte,
veuillez communiquer avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges
au 450-455-5753 ou au 1-800-363-5010
ou consulter le www.mrcvs.ca